

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

**ILNAS-EN 60335-2-37:2002/
A11:2012**

**Appareils électrodomestiques et
analogues - Sécurité -- Partie 2-37:
Règles particulières pour les friteuses
électriques à usage collectif**

Household and similar electrical
appliances - Safety -- Part 2-37: Particular
requirements for commercial electric
deep fat fryers

Sicherheit elektrischer Geräte für den
Hausgebrauch und ähnliche Zwecke --
Teil 2-37: Besondere Anforderungen für
elektrische Friteusen für den

04/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 60335-2-37:2002/A11:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 60335-2-37:2002/A11:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

**Appareils électrodomestiques et analogues -
Sécurité -
Partie 2-37: Règles particulières pour les friteuses électriques à usage
collectif**

Sicherheit elektrischer Geräte für den
Hausgebrauch und ähnliche Zwecke -
Teil 2-37: Besondere Anforderungen für
elektrische Friteusen für den gewerblichen
Gebrauch

Household and similar electrical
appliances -
Safety -
Part 2-37: Particular requirements for
commercial electric deep fat fryers

Le présent amendement A11 modifie la Norme Européenne EN 60335-2-37:2002; il a été adopté par le CENELEC le 2011-12-21. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à l'amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Management Centre: Avenue Marnix 17, B - 1000 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document (EN 60335-2-37:2002/A11:2012) a été préparé par le CLC/TC 61, "Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues".

Les dates suivantes sont fixées:

- date limite à laquelle l'amendement doit être mis en application au niveau national par publication d'une norme nationale identique ou par entérinement (dop) 2012-12-21
- date limite à laquelle les normes nationales conflictuelles avec l'amendement doivent être annulées (dow) 2014-12-21

Le présent amendement complète ou modifie les articles correspondants des EN 60335-1:2012, EN 60335-2-37:2002 et EN 60335-2-37:2002/A1:2008.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. CEN et CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document a été préparé dans le cadre d'un mandat confié au CENELEC par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange, et couvre des exigences essentielles de la (des) Directive(s) de l'UE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) de l'UE, voir l'Annexe informative ZZ, qui fait partie intégrante du présent document.

Introduction

Remplacer l'ajout des modifications communes du CENELEC par ce qui suit:

Les principaux objectifs de la Directive Basse Tension, 2006/95/CE, sont couverts par la présente norme. Les exigences essentielles de santé et de sécurité de la Directive Machines 2006/42/CE ont également été prises en compte pour les appareils couverts par la présente partie.

1 Domaine d'application

Ajouter le paragraphe suivant avant la Note 101:

Des exigences supplémentaires pour les appareils comportant des parties mobiles entraînées électriquement sont données en Annexe ZE.

Remplacer la Note 103 par le texte suivant:

La présente norme ne s'applique pas

- aux machines conçues exclusivement pour des usages industriels;
- aux machines destinées à être utilisées dans des locaux où une atmosphère corrosive ou explosive est présente (poussières, vapeur ou gaz);
- aux machines à fonctionnement continu pour la préparation en masse d'aliments;
- aux autocuiseurs produisant, en toute partie, une pression supérieure à 50 kPa,
- aux friteuses conçues pour le chauffage par induction,
- aux machines pour le traitement des produits cosmétiques, chimiques et pharmaceutiques.

3 Définitions

3.103 Remplacement

mur d'installation

construction fixe comportant les dispositifs d'alimentation des appareils montés en applique murale d'un côté ou des deux côtés

5 Conditions générales d'essais

5.5 Addition:

*L'appareil est rempli d'huile jusqu'au **niveau minimal indiqué**.*

Le dispositif de commande thermique est placé à son réglage maximal. Les couvercles sont, le cas échéant, laissés ouverts ou enlevés à moins que les instructions du fabricant ne stipulent que l'appareil est conçu pour fonctionner avec le couvercle fermé.

Les moteurs incorporés dans l'appareil sont mis en fonctionnement de la manière prévue, sous les conditions les plus sévères qui peuvent se produire en usage normal, en tenant compte des instructions du fabricant.